

RW/931/2023/3350/10064/406

Lot 406

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	255	--
Volume grumes	23,410	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	23,410	m ³
Cube moyen	92	dm ³
Circonférence moyenne	38,451	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente du Cantonnement de La Roche-En-Ardenne Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Feuillus Divers		Hêtre		Chêne	
	Amélioration		Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal		Normal	
	Normal		Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	36		28		17	
35	42		24		21	
		3,858		2,024		1,744
45	24		28		3	
55	7		7		2	
		4,294		3,899		0,731
65	1		1		3	
		0,313		0,229		0,897
75	2		1		-	
85	-		2		-	
95	-		-		1	
		0,836		1,206		0,764
105	-		-		2	
115	-		-		2	
						1,826
125	-		-		1	
						0,789
Total grumes	112	9,301	91	7,358	52	6,751
Houppiers/Taillis	-		-		-	